

Compte rendu du CHSCT du 20 novembre 2012.

Le Chsct s'est réuni à la Plateforme régionale de production installée à Colombelles. Cela nous a permis de faire le tour des locaux et d'échanger avec les collègues nouvellement installés.

1. Consultation sur le suivi géographique des demandeurs d'emploi de l'agglomération de Cherbourg et le rattachement du canton de Saint Sauveur le Vicomte à Cherbourg Ouest.

Suite à la demande des élus lors du dernier CHSCT, un plan d'accompagnement de conseillers et des outils de travail nous ont été présentés pour aider au déploiement de ce suivi géographique à partir de janvier 2013. A la création de pôle emploi, l'expertise sectorielle avait été remise en cause pour 70% des DE. Nous assistons aujourd'hui à sa destruction sur l'agglomération de Cherbourg. Nous serons vigilants à vérifier que le temps nécessaire soit accordé pour le plan d'accompagnement des conseillers : échanges de pratique afin de mutualiser les connaissances, partager l'expertise des équipes et les outils mis en place (forums, fiches métiers, ateliers sectoriels, abonnement des conseillers aux offres du bassin...).

Consultation : pour 2 SNU-FSU, contre 0, abstention 1 CGT, 1CFE-CGC

2. Information dans le cadre de la procédure de consultation concernant le déploiement des modalités d'accompagnement des demandeurs d'emploi. (Pôle emploi 2015)

La présentation est faite par le coordinateur régional Stéphane JOYAUX. Mr Poirier nous informe de l'embauche d'un CDD pour cette mission.

Il s'agit en fait de l'application régionale de ce qui est décidé au national suite à la convention tripartite et à Pôle emploi 2015.

A nouveau un changement dans le suivi de Demandeurs d'emploi sans tenir compte des problèmes des agents, notamment les attentes de relogement (Alençon, Avranches, l'agglomération de Caen...) est mené à marche forcée par la Direction.

Nous sommes inquiets concernant les conditions de travail des agents et la qualité du suivi des demandeurs d'emploi. Que signifie une plus grande marge de manœuvre pour les ELP et les agents ?

Pour la direction, ces nouvelles modalités doivent démontrer l'efficacité de Pôle emploi en terme de plus-value.

Nous avons appris lors de cette réunion, que la direction repousse le dossier de la réorganisation de l'agglomération de Caen « aux calendres Grecques » soit vers la fin de 2013. La priorité de la Direction est la mise en place de Pole emploi 2015.

Les élues et représentantes syndicale CGT.

Laurence GAURON, Anne HOUEIX et Laurence PETER

Prochain CHSCT le 07/12/2012